

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP): un maillon essentiel dans l'offre de logements à loyer abordable



Petits Rappels

MOUP

<u>Maîtres d'ouvrage</u>: Coopératives, Fondations, Sociétés anonymes et autres entités. <u>Utilité publique</u>: qui remplissent les exigences d'utilité publique fixées dans la LOG et l'OLOG (but, limitation des dividendes, interdiction de tantièmes, révision, approbation de l'OFL en cas de modification des statuts, principes comptables, excédent du pdt de liquidation → <u>art.</u> <u>37 et 40 OLOG</u>).Les MOUP respectent la charte d'éthique nationale du 1^{er} janvier 2013 entre les 2 organisations faîtières et l'OFL (Office fédéral du logement)

<u>lien vers les exigences d'utilité publique OFL</u> lien vers la charte nationale

Loyer abordable

Les MOUP pratiquent des loyers fixés sur la base des coûts et gèrent les logements sans faire de profit (on sort de l'objectif spéculatif). Sur le long terme, les loyers deviennent avantageux (20 à 30% moins élevés que ceux du marché libre) et donc plus accessibles.



L'ARMOUP

C'est quoi?

- → Association régionale à but non lucratif, affiliée à coopératives d'Habitation Suisse (faîtière). Plus de 100 ans d'existence
 - → Plus de 300 membres
 - → Pour environ 28'000 logements

Pour qui?Les MOUP

Quelle est notre mission?

Favoriser et encourager la construction <u>et la rénovation</u> de logements de qualité, à loyer abordable, en faveur des populations les plus fragilisées (seniors, étudiants, familles avec enfants, personnes handicapées ou à mobilité réduite) à travers un ensemble de prestations.



L'ARMOUP Quelles sont nos prestations?

- Informer sur l'habitat d'UP, les avantages et le rôle des MOUP (<u>revue</u> <u>trimestrielle Habitation</u>)
- Encourager la construction, la rénovation de logements à loyer abordable, protégés ou étudiants, notamment à travers l'accès aux <u>instruments de financement de la Confédération et de l'ARMOUP</u> (voir annexe 1)
- Soutenir nos membres dans leurs diverses activités et projets
- Défendre leurs intérêts auprès des milieux politiques ou économiques=lobbying
- Fournir des prestations de services: conseils (techniques, juridiques, financiers), formation continue de nos membres, plateformes d'échanges, d'information et centre de compétences.



L'ARMOUP

Quels sont les instruments de financement?

- Confédération (3 outils)
 - Fonds de roulement prêt
 - Société coopérative de cautionnement hypothécaire (CCH) arrière-cautionnement
 - Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL) cautionnement
- ARMOUP (2 outils), fonds alimentés par les dons de nos membres
 - Fonds de solidarité *prêt*
 - Solinvest participation relais via l'achat de parts sociales

Dans quel but?

Faciliter des projets de construction/rénovation <u>et</u> **réduire** le coût de financement <u>pour</u> **créer davantage** de logements à loyer abordable

Quels sont les critères d'octroi? (voir annexe 1)

Conditions générales
Examen technique (OFL)
Examen financier



La situation dans le canton de Fribourg semble sous contrôle

→ Pas de pénurie (taux de logements vacants en 2022= 1.77%) Situation d'équilibre → Prix des loyers plutôt stables

MAIS VOILÀ...

Au 01.06.2023 le taux de vacances est **de 1.38%**, soit une baisse de 21% de logements vacants, et la tendance semble se confirmer pour les années à venir (au niveau national il est de 1.31%)

Le solde migratoire national, qui était de 80'000 personnes en 2022, devrait poursuivre une tendance à la hausse. La **croissance démographique** fribourgeoise augmente (elle a augmenté de 25% ces 15 dernières années, immigration record sur FR, et phénomène de migration intérieure)

La construction de nouveaux logements recule depuis 2018

Hausse coût de la construction + charges énergétiques = hausse prix des loyers

On habite toujours plus seul et plus longtemps (divorce, seniors = augmente la surface d'habitation – besoin accru de logements)

Explosion de la population senior d'ici 2050 (+ 70%) et le nombre de personnes de plus de 80 ans va doubler, voire même tripler dans certaines communes → logts adaptés

Sans oublier....Hausse des primes d'assurances, inflation sur les pdts alimentaires, hausse du coût des transports $\rightarrow \rightarrow \rightarrow$ perte du pouvoir d'achat



association **romande** des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

MOUP: maillon essentiel dans l'offre de logements à loyer abordable

Face à cette situation, il va falloir

- + de logements
- moins chers
- de qualité et adaptés aux besoins de la population

Le partenaire de développement pour cela = MOUP, Pourquoi?

- Ne font pas de profit loyers calculés en fonction des coûts (évolution modérée des loyers)
- Construisent de façon + écologique (Minergie P voire P-ECO matériaux de qualité/innovants)
- Ne gaspillent pas l'espace habitable mutualisent les espaces communs espaces modulables et mobilité au sein de la coopérative
- Vecteurs d'innovations et de développement durable (au niveau architectural, énergétique ou social), projets exemplaires (favorisés par les concours d'architectes quand DDP) et souvent primés
- Véhiculent des valeurs fortes: la mixité sociale, générationnelle, lutte contre l'isolement, solidarité, la démocratie (+ de participation)
- Favorisent une gestion transparente (AG = chaque membre a une voix, contrôle du CA)
- Sécurité du bail (moins de risque de résiliation)
- Entretien des bâtiments

Les coopératives concrétisent une nouvelle approche de l'habitat!



Avec qui développer ce partenariat?

Partenaires de choix pour les communes afin d'assurer une prestation de service public

D'un côté, les communes sont détentrices des terrains Elles n'ont pas toujours le temps, les finances, les compétences pour mener à bien des projets de logements en phase avec les besoins de leur population

De l'autre côté, les coopératives possèdent une longue expérience et savoir-faire dans l'habitat de qualité, durable, adapté aux besoins des diverses couches de la population Les coopératives ont accès au financement de la Confédération et de l'ARMOUP (partenaire fiable et solide)



Outils à disposition pour un partenariat public-privé

- **Droit de superficie** (valable aussi pour les propriétaires privés)
 - Permet de combler les lacunes dans l'offre de logements sur le territoire communal
 - Tout en restant propriétaire du foncier
 - Avec l'assurance de revenus constants et stables à LT
 - Sans grever les finances communales
- Bonus de droits à bâtir/Quotas dans les nx PAC si construction de LUP
- Fonds destinés à soutenir le LUP
- Achat de parts sociales/soutien au FP (présence aux AG)
- Participation au CA de la coopérative: permet de suivre les décisions et d'avoir une influence, notamment sur les questions budgétaires
- Prêts (ou contributions à fonds perdus) / cautionnement
- Accompagnement de projets
- Mesures fiscales
- Droit de préemption (exemple vaudois L3PL)

L'ARMOUP met son expérience au service des communes et des coopératives afin de leur donner toutes les chances de réussir un partenariat exemplaire !



Un partenaire d'avenir? Les promoteurs immobiliers

- MOUP=connaissance+savoir-faire du fonctionnement des ≠ types de LUP –
 Connexions déjà établies avec les autorités compétences (OFL)
- Promoteurs = experts en montage de projets immobiliers. Apportent connaissance+solidité financière à des petites coopératives ou primo-coopératives ou coopérative d'habitants
- Projets immobiliers MOUP = activité pour les promoteurs
- Partenariat qui apporte de la mixité dans le cadre d'un développement immobilier
- Promoteurs sensibles à une démarche RSE
- Une loi incitatrice



«La pénurie de logements, c'est le risque d'une bombe sociale et urbaine.»

Il est urgent de changer la logique de la politique actuelle en mettant en place des mesures encourageant davantage la construction et la rénovation de logements abordables là où le besoin se fait sentir tout en ne cédant rien à l'ambition écologique et la nécessité de la transition écologique



Merci pour votre attention!

Isabelle del Rizzo
Secrétaire générale ARMOUP
isabelle.delrizzo@armoup.ch
Rue Germaine-Ernst 12
1018 Lausanne
021.648.39.00

Pour mieux nous connaître

<u>armoup.ch</u>

<u>habitation.ch</u>

<u>fonder-construire-habiter</u>



Journée romande des collectivités publiques pour le logement d'utilité publique (JRCLUP)- 23 mai 2024 – La Tour-de-Peilz « Le rôle des collectivités publiques dans la rénovation des parcs immobiliers anciens »

- Annexe 1 Les instruments de financement
- Annexe 2: Bases légales
- Annexe 3 : Instruments de financement en fonction des étapes de votre projet



Annexe 1Champ d'application

BUT = Pour financer le montant restant ou assurer un financement transitoire lors de :

- rénovation d'immeubles
- nouvelles constructions
- acquisition d'immeubles
- acquisition de terrains (cch exclue)

FORMES DES AIDES:

- Prêts sans intérêt ou à taux préférentiel: la Confédération met à disposition des fonds via le Fonds de roulement, 250 millions alloués sur 10 ans jusqu'en 2028 + prêts du Fonds de solidarité (ARMOUP)
- Cautionnement: la Confédération cautionne les emprunts de la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL)- Crédit cadre de 1.7 milliards jusqu'en 2027
- Arrière-cautionnement: la Confédération garantit les cautionnements de la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCH)
- Participation au capital: participation transitoire de la Fondation Solinvest via l'achat de parts sociales

Ces outils de financement sont utilisés à des stades différents du projet et peuvent appliquer des conditions particulières en sus de celles de l'OFL!



Base de calcul

> FdR, FdS, CCH, Solinvest

Coût de revient = coût du terrain + coût de construction <u>ou</u> coût de l'acquisition

> CCL, banques

Valeur de nantissement (VN) = base de calcul des banques et ets prêteurs (= valeur la plus basse entre le PA et l'estimation du bien). Taux d'avance (TA) typique appliqué <u>par les banques</u> = 80%. Pour la CCL, voir les conditions d'octroi.

HYPOTHEQUE MAX= VN*TA



Fonds de roulement et Fonds de solidarité

- Financements résiduels et transitoires
- FdR: alimenté par les fonds de la Confédération: 250 millions pour 10 ans jusqu'en 2028 + géré à titre fiduciaire par les organisations faîtières
- FdS: alimenté par les contributions volontaires des membres de la Fédération WBG et des recettes d'intérêts sur les prêts octroyés + géré par la Fédération WBG
- Depuis 2005, il existe également des contributions à fonds perdu du FdS



Fonds de roulement et Fonds de solidarité

- Conditions d'octroi
- Prêts à long terme de 20 ou 25 ans
- Paiements d'intérêts et d'amortissements linéaires, semestriels
- Taux d'intérêt: 2,0 points au-dessous du taux d'intérêt de référence déterminant pour les loyers, mais au minimum de 1,0%
- Montant de prêt accordé entre CHF 15'000 et au max. CHF 50'000 par logement. Dépend:
 - de la norme énergétique du projet
 - du standard du label LEA pour la construction d'appartements sans obstacles
 - de l'utilisation du prêt (nouvelle construction, rénovation, acquisition de l'immeuble ou du terrain)
 - de l'existence d'un règlement de location



Nouveau: Programme spécial 2021-2025 de promotion des assainissements énergétiques

- durée des prêts: 25 ans; amortissement dès la 3^{ème} année (2 ans après versement de prêt)
- taux d'intérêt: sans intérêt pendant 10 ans, puis taux d'intérêt ordinaire en vigueur
- Immeubles de + de 30 ans
- Niveau B du CECB doit être atteint
- L'enveloppe doit être largement rénovée
- montant du prêt n'est pas limité à la moitié de la valeur de l'investissement créant une plus-value
- Les locataires ne devraient pas être contraints de quitter leur appartement ou seulement pour une courte durée
- Entreprises locales/matériaux produits en Suisse



Solinvest

- → une fondation de coopératives d'habitation Suisse
- → alimentée par les donations et des recettes provenant d'actions
- Participation en forme de parts sociales chez des MOUP qui ont besoin d'un "capital transitoire" au sens d'un financement initial de durée limitée pour se constituer des fonds propres (pour les nouveaux / petits MOUP) Limitée jusqu'à ce que les futurs coopérateurs/ locataires se substituent à cette participation transitoire (le plus généralement lors de l'entrée en possession de l'immeuble)



Solinvest

- Conditions d'octroi
- Les membres de la coopérative seront en majorité les locataires
- Le projet ne peut se réaliser sans l'aide de Solinvest
- Projet doit correspondre dans ses objectifs ou dans sa conception aux exigences qualitatives posées par le Fonds de roulement (limites des coûts, SEL, etc)
- Prouver la faisabilité du projet
- Montant max. CHF 10'000 / logement; 30 logements au max. par projet resp. 50 logements au max. par coopérative
- MOUP doit prouver qu'il dispose déjà au min. du même montant sous forme de parts sociales



association **romande** des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

CCH

- Cautionne les hypothèques de 2ème rang garanties par gage immobilier, au maximum à 90% du coût de construction/rénovation. Le 2ème rang bénéficie du même taux d'intérêt que le 1er rang.
- Au cas où l'emprunteur ne répondrait pas de ses obligations financières, la CCH, comme caution solidaire, sera amenée à effectuer les paiements à sa place.
- Les cautionnements solidaires de la CCH, ainsi que sa bonne solvabilité avec l'arrière-caution de la Confédération offrent aux institutions de financement une sécurité maximale.
- Amortissement sur 25 ans (max 30 ans), tranches semestrielles. L'amortissement peut être repoussé jusqu'à 3 ans.
- Frais du cautionnement à payer par l'emprunteur:
 - prime annuelle de la CCH de 0.25 % du montant maximal cautionné (=montant du prêt augmenté de 20%)
 - souscription de parts sociáles de la CCH à hauteur de 3% de la somme initiale cautionnée



CCH

Avantages

- •Economie d'intérêts grâce à une prime de risque réduite, le facteur de risque que la banque rajoute à l'intérêt pour les prêts hypothécaires de rangs postérieurs étant moindre.
- •Substitution aux fonds propres. Exemple : une coopérative récemment fondée ne disposant que de peu de capital social. Dans ce cas, le prêt hypothécaire de rang postérieur, comme aide au démarrage, remplace une partie des fonds propres. Les banques et les autorités de subventionnement acceptent cette manière de faire.
- •Quand un endettement important est nécessaire. Exemple : Lors d'une rénovation pour laquelle les dettes des autres immeubles de la coopérative ne peuvent être augmentées.
- •Réduction de la charge financière initiale. Etant donné que le cautionnement permet des amortissements initiaux réduits, la charge financière durant les premières années après une nouvelle construction ou rénovation est moindre

>Conditions d'octroi

- •Être membre d'une des associations faîtières
- Fonds propres suffisants (10%)
- •Les nouvelles constructions doivent répondre aux exigences de qualité de la Confédération (condition qui sera, le cas échéant, vérifiée par la CCH).
- •Pour **les objets en rénovation**, le coût des investissements doit s'élever au minimum à fr. 60'000.-- par appartement.
- •Les achats, seult. si ceux-ci sont durablement attribués aux organisations oeuvrant à la construction de LUP
- •Pour les constructions sur un **terrain en DDP**, uniquement si les conditions de ceux-ci sont durablement avantageuses.



CCL

- Instrument de refinancement au moment de la consolidation du crédit de construction ou à l'expiration d'une hypothèque
- Amortissement à la fin de la durée de l'emprunt
- Intérêt fixe et souvent inférieur au taux moyen obtenu auprès des banques
- Fonctionnement de la CCL
- ccl prélève des fonds pour ses membres sur le marché des capitaux, notamment par l'émission d'obligations et de placements privés
- émissions sont cautionnées par la Confédération et reçoivent donc la meilleure évaluation possible, soit le rating AAA
- ainsi, les conditions (taux d'intérêt) de la CCL ont toujours été nettement plus favorables que les hypothèques fixes de durée comparable
- Taux d'intérêt fixe, durée fixe (aucun amortissement possible auprès de la CCL pendant la durée de l'emprunt)



CCL

La ccl finance:

- des immeubles de logements locatifs existants (pas de surface d'activités, pas d'achats de terrain)
- pas pendant la durée de construction / rénovation ->
 emprunt qu'à l'achèvement de la construction
- un refinancement (expiration d'une hypothèque)
- jusqu'à 80% de la valeur de nantissement calculée par la CCL. Pour Nx financements, max 40%

Base de calcul = Valeur de nantissement = Revenus locatifs nets – 10% (perte locative) – Rente DDP,capitalisés à 5% min.



CCL

- Conditions d'octroi générales
- Être reconnu d'UP
- Membre de la CCL
- Membre d'une organisation faîtière
- Ancrage dans la région où se situe le projet
- Conditions financières
- Fonds propres suffisants (au moins 10%)
- Rendement suffisant
- Limites des coûts de revient
- Conditions techniques
- Conformité au SEL
- Pas pour l'achat de terrains

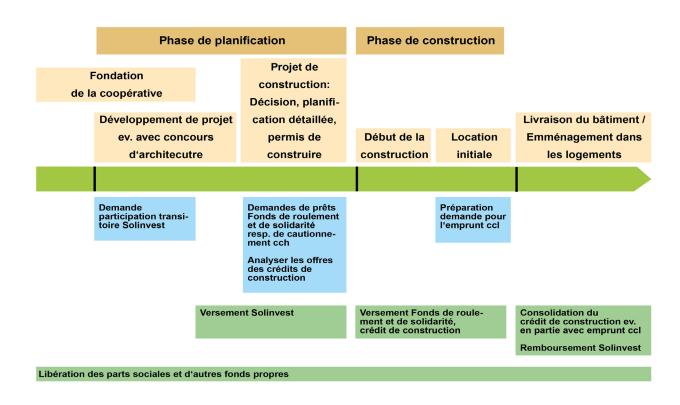


Annexe 2 : bases légales

- Constitution fédérale : article 108
- Loi sur le logement (LOG)
- Ordonnance sur le logement (OLOG)
- Ordonnance du DEFR sur le montant d'investissement minimum et les coûts immobiliers à prendre en compte
- Ordonnance de l'OFL concernant les limites de coûts et les montants des prêts en faveur des immeubles locatifs ou en propriété
- ➤ LOG: Aide-mémoire (nouvelle version du 1^{er} juillet 2020)
- > OFL: aide-mémoire sur la conception de bâtiments d'habitation adaptés aux personnes âgées



Annexe 3: instruments de financement et planification



frimoup.ch

Présentation Frimoup Groupement des maîtres d'ouvrage d'utilité publique du Canton de Fribourg

6 octobre 2023

Forum du logement

Plan de la présentation



- 1. Bienvenue
- 2. Présentation de Frimoup
- 3. Avantages d'une coopérative
- 4. Défis de l'établissement d'une coopérative dans le Canton de Fribourg
- 5. Questions

Présentation Frimoup



- Création du groupement le 5 novembre 2019
- Groupement de maîtres d'ouvrage d'utilité publique du Canton FR
- Membres coopératives et fondations
 - 2200 logements
 - Favorisent la protection de l'environnement et privilégient le bien commun
 - Innovent dans le vivre ensemble et l'habitat participatif
 - Loyers modérés sont en moyenne 15-25% meilleur marché

Présentation Frimoup - Buts Frimoup



- Dynamiser la construction de loyers abordables
- Promouvoir l'habitat d'utilité publique
- Etre un partenaire privilégié des collectivités publiques du canton
- Représenter ses membres dans les projets de développement de l'habitat
- Soutenir la création des MOUP
- Etre le relais des associations romandes et suisses

Avantages d'une coopérative

frimoup.ch

- Stabilité des loyers
- Propriété Collective
- Gestion démocratique
- Entretien et améliorations
- Cohésion communautaire
- Protection contre l'expulsion
- Logements de qualité
- Développement durable

Défis de l'établissement d'une coopérative dans le Canton de Fribourg



- Nombre de coopérative dans le Canton de Fribourg
- Problème foncier
- Droit de superficie
- Complexité règlementaire
- Mise à l'écart des coopératives dans les projets majeurs de Fribourg
- Absence de soutien de l'Etat



Frimoup, c'est tout simplement :

Votre partenaire pour du logement d'utilité publique

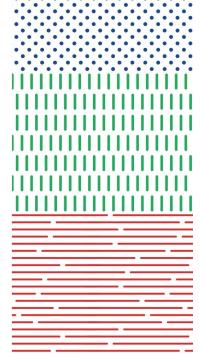
Questions

frimoup.ch



Antenne.	
Quartier	s ——
Durables	шшш

ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG www.fr.ch



Forum du logement

06 octobre 2023



Contexte

Contexte | stratégie cantonale

OBJECTIFS DURABLE













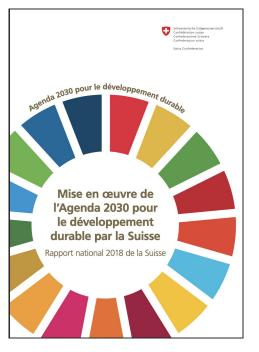


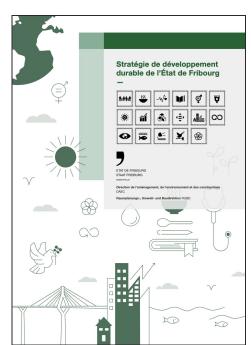






12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES













Stratégie Fribourg

Stratégie ONU

Contexte | stratégie cantonale

ODD1	Pas de pauvreté	1.1	Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci
	Faim «Zéro»	2.1	Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables
ODD3	Bonne santé et bien-être	3.1 3.2 3.3	Prévenir les maladies non-transmissibles et psychiques Limiter la hausse des coûts de la santé et l'inégalité d'accès aux soins Réduire les impacts de l'environnement sur la santé
ODD4	Éducation de qualité	4.1 4.2	Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable Assurer une éducation préscolaire de qualité
ODD5	Égalité entre les sexes	5.1 5.2 5.3	Mettre fin aux discriminations de genre Mettre en place l'égalité salariale Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions
ODD6	Eau propre et assainissement	6.1	Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité
	Énergie propre et d'un coût abordable	7.1	Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique
ODD8	Travail décent et croissance économique	8.1 8.2 8.3	Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation Assurer un accès pour tou-te-s à un travail décent et satisfaisant Promouvoir un tourisme durable
	Industrie, innovation et infrastructure	9.1	Faire de Fribourg un vivier de l'innovation durable
ODD10	Inégalités réduites	10.2	Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes Valoriser le travail non rémunéré Encourager l'intégration des personnes migrantes dans la société
ODD11	Villes et communautés durables	11.1 11.2 11.3	Assurer des logements adaptés aux besoins et aux moyens de la population, notamment en situation de précarité et de pauvreté Développer une mobilité durable Renforcer l'urbanisation durable Promouvoir un développement territorial cohérent, inclusif, permettant une utilisation rationnelle des ressources et la résilience face aux effets des change ments climatiques
ODD12	Consommation et production durables	12.2	Promouvoir une consommation et des marchés publics durables Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources Encourager les investissements durables
ODD13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1	S'adapter aux changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre
	Vie terrestre	15.2	Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées Préserver durablement les fonctions du sol et restaurer les sols dégradés Exploiter les forêts de manière durable
ODD17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	17.1	Financer l'aide publique au développement





Cible 11.3 Renforcer l'urbanisme durable Création d'une "antenne quartiers durables"



Mission

"Avoir des **critères de durabilité** afin de les mettre dans les cahiers des charges."

"Avoir des **exemples**, de l'information, des formations [...]."

"Avoir des idées de projet, du **soutien**, nous faire sortir de notre bulle."

"Un **pôle de compétence** avec un focus quartier."

"Faire **discuter** les communes entre elle sur la thématique."

"Rassembler les acteurs clés et motivés autour de cas concrets."

Mission: Renforcer l'urbanisme durable en ...

"Avoir des **critères de durabilité** afin de les mettre dans les cahiers des charges."

"Avoir des **exemples**, de l'information, des formations [...]."

"Avoir des idées de projet, du **soutien**, nous faire sortir de notre bulle."

"Un **pôle de compétence** avec un focus quartier."

"Faire **discuter** les communes entre elle sur la thématique."

"Rassembler les acteurs clés et motivés autour de cas concrets."

Mission: Renforcer l'urbanisme durable en ...

informant

"Avoir des idées de projet, du **soutien**, nous faire sortir de notre bulle."

"Un **pôle de compétence** avec un focus quartier."

"Faire **discuter** les communes entre elle sur la thématique."

"Rassembler les acteurs clés et motivés autour de cas concrets."

Mission: Renforcer l'urbanisme durable en ...

<u>informant</u>

conseillant

"Faire **discuter** les communes entre elle sur la thématique."

"Rassembler les acteurs clés et motivés autour de cas concrets."

Mission: Renforcer l'urbanisme durable en ...

informant

<u>conseillant</u>

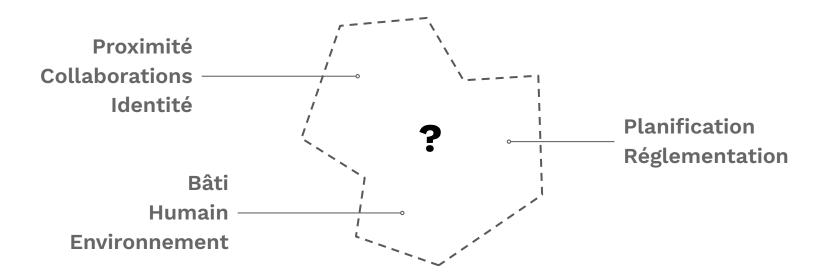
<u>mettant</u> <u>en réseau</u>

... les actrices et acteurs du développement urbain du canton.

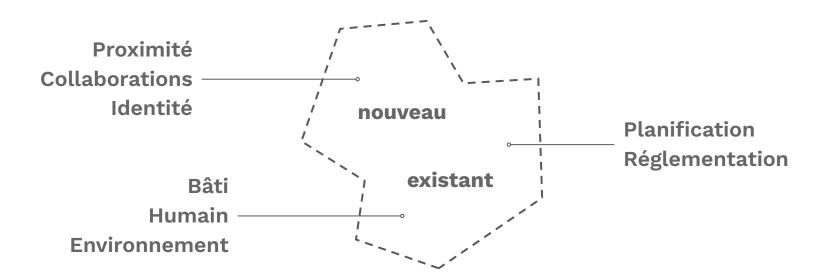


Informations

C'est quoi un quartier?



C'est quoi un quartier?



C'est quoi un quartier durable?









C'est quoi un quartier durable?

















C'est quoi un quartier durable?



quartier collaboratif



quartier vert



quartier sobre



quartier mixte



quartier résilient



quartier productif



quartier participatif



quartier sain



quartier renouvelable et autonome



quartier inclusif



quartier des courtes distances



quartier comestible

Un maximum d'actions liant les 12 caractéristiques!



quartier collaboratif



quartier vert



quartier sobre



quartier mixte



quartier résilient



quartier productif



quartier participatif



quartier sain



quartier renouvelable et autonome



quartier inclusif



quartier des courtes distances



quartier comestible

Informations | Quelques exemples

Quartier Vauban - Freiburg-im-Breisgau (DE)





© Bertrand Rieger

© Stadt Freiburg

Informations | Quelques exemples

Quartier Ancienne Papeterie - Marly





© La Liberté - Alain Wicht

Informations | Quelques exemples

Quartier d'Alt - Fribourg







© Association du Quartier d'Alt

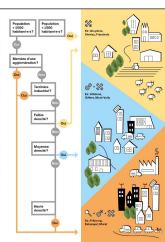


Informations | Boîte à outils

Retrouvez par exemple:

Des infos sur les labels et certifications de quartier

Un **guide** pour lutter contre les îlots de chaleur (SEn)



Ou encore des entités **spécialistes** pouvant vous aider

























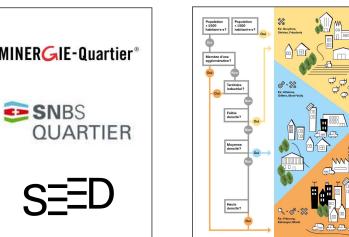






ou depuis la page web de l'Antenne







Conseils

Conseils | Communes et associations de quartier

- Identifier des actions réalisées
- Déterminer des actions concrètes
- Créer et suivre une feuille de route
- Transmettre des informations et rediriger vers des entités spécialistes qui accompagnent la suite du processus





Réseau

Réseau | Événements et visites

- Informer et sensibiliser sur certaines caractéristiques
- Montrer des exemples d'actions concrètes sur le terrain
- Échanger sur les **bonnes pratiques** entre acteurs et actrices concernées





Visite de quartier

Ancienne Papeterie

Marly (FR)

L'Antenne Quartiers Durables invite les communes et associations de quartier fribourgeoises à découvrir les différentes actions mises en place dans le quartier de l'Ancienne Papeterie!

- · Présentation des intervenant es
- · Découverte du quartier
- · Échange convivial et apéritif

Jeudi 11 mai À 17h00

Rte Ancienne Papeterie 106 Marly Innovation Center









ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG



Intervenant-e

- Loïc Simon Antenne Quartiers Durabl
- Sarah Schalles Association suisse pour des quartiers durables
- Jean-Marc Boéchat Marly Innovation Center
 Laurent Corpataux Commission de l'aménagement
- Murielle Equey Programme Couleur Ja
 Jacques Studen Pureau d'écologie

Les places sont limitées et l'inscription obligatoire. Scannez le QR code ou

Réseau | Prochain événements

Rencontre au quartier d'Alt à Fribourg

Vendredi 17 novembre à 14h00

Arsen'Alt, Derrière-les-Remparts 12, 1700 Fribourg



- Présentations thématiques
 - Association du Quartier d'Alt Mme Dubé et M. Perrez
 Rôles et enjeux d'une association de quartier
 - Ville de Fribourg, durabilité Mme Dick
 Consultation citoyenne et statistiques des quartiers
 - Canton de Fribourg, MHNF Mme Stathis-Bianco
 Portefeuille d'action pour la promotion de la biodiversité en milieu bâti
- Découverte du quartier et des actions mises en place
- Apéritif, questions et échanges





Inscrivez-vous dès maintenant!

Retrouvez toutes les informations et contacts

Sur la **page internet** de l'Antenne Quartiers Durables

<u>www.fr.ch/dime/developpement-durable/antenne-quartiers-durables</u>



Sur la **page LinkedIn** de l'Antenne Quartiers Durables

https://www.linkedin.com/company/antenne-quartiers-durables/





Merci



5^{ème} Forum du logement

Rénovations énergétiques et labels en matière de développement durable

6 octobre 2023

Serge Boschung

Chef de service

Politique énergétique et cadre légal

- > Stratégie énergétique 2050 de la Confédération
 - acceptée en votation populaire en 2017





10十二十四

Trois orientations





- Stratégie climatique
 - Neutralité carbone d'ici à 2050



Le domaine du bâtiment – En bref

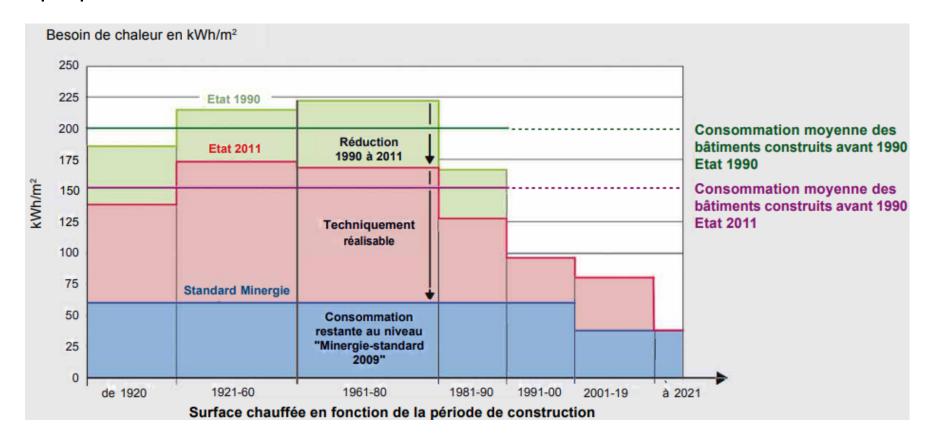
- Compétence constitutionnelle des cantons
- > ~45% de la consommation d'énergie
- ~60% des logement chauffés par des ressources fossiles
- ~60'000 bâtiments à rénover dans le canton
- Moins de 1% de rénovation globale par an
- Le domaine de la rénovation dépasse celui de la nouvelle construction





Le domaine du bâtiment – En bref

Consommation d'énergie des bâtiments existants en fonction de leur époque de construction





Un cadre légal en pleine évolution

notamment s'agissant des bâtiments

Actuellement:

- > CH: MoPEC 2014 appliqué dans tous les cantons
- FR : Obligation d'une part ER pour neuf et rénovation
- > FR : Remplacement chauffages électriques conditionné
- FR : Solaire PV* obligatoire sur nouvelles habitations

* ou autre production renouvelable

A venir (projets):

- > CH: MoPEC 2025 à appliquer dans tous les cantons
 - Obligation ressources renouvelables pour chauffage
 - Obligation solaire PV, y c dans la rénovation
- Dans certains cantons : obligation d'atteindre une certaine classe du CECB



Programme Bâtiments



En bref:

- Concerne spécifiquement la rénovation des bâtiments :
 - > Enveloppes thermiques
 - Systèmes de chauffage
- Plus de125 millions engagés entre 2017 à 2022
- ➤ 12 mesures...

dont le soutien au CECB+, préconisé pour tous bâtiments devant subir des travaux de rénovation

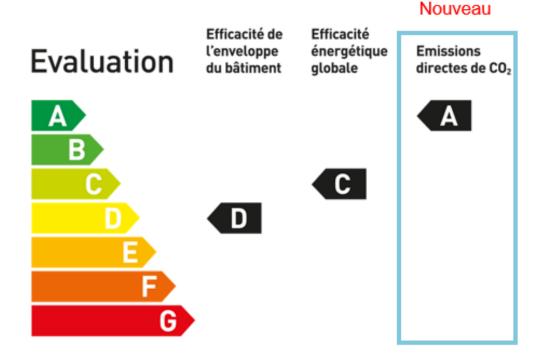




Changements introduits au 1.1.2023

- Indication des émissions directes de CO₂ depuis le 01.01.2023, classées de A à G
- Indication des émissions de gaz à effet de serre (y compris les processus en amont) sous la forme d'un indicateur, mais sans classification.

 Amélioration considérable de la fonction de recherche des <u>expert·e·s</u> CECB pour les maîtres d'ouvrage





Le CECE



Le CECB

Le produit de base, le CECB, est l'étiquette-énergie officielle des cantons et est constitué d'un document de quatre pages qui indique la performance énergétique d'un bâtiment, d'abord pour son enveloppe, puis pour son efficacité énergétique globale.



Le CECB Plus

Avec le CECB Plus, vous recevez un rapport de conseil complémentaire indiquant des mesures d'améliorations.



Le CECB Nouveau bâtiment

Le CECB Nouveau bâtiment fixe les valeurs cibles pour atteindre l'efficacité énergétique planifiée. Cela influence positivement l'exploitation et l'utilisation du nouveau bâtiment.



Mesures d'accompagnement











Famille des labels suisses de construction



Mesures d'accompagnement







L'étiquette-énergie. Le CECB indique la performance énergétique et les émissions de CO₂ d'un bâtiment sur une échelle de sept classes (A-G). Le CECB Plus comprend en plus un rapport de conseil avec des variantes de rénovation.





Certificat attestant du confort, de l'efficacité énergétique et de la contribution à la protection contre le réchauffement climatique d'un bâtiment. Minergie-P/Minergie-A sont encore plus exigeants sur ces sujets tandis que le complément ECO assure des bâtiments encore plus sains et écologiques.





Certificat SNBS-Bâtiment attestant de la durabilité d'un bâtiment tant sur sa planification que sur sa réalisation. Un bâtiment peut obtenir un certificat argent, or ou platine.

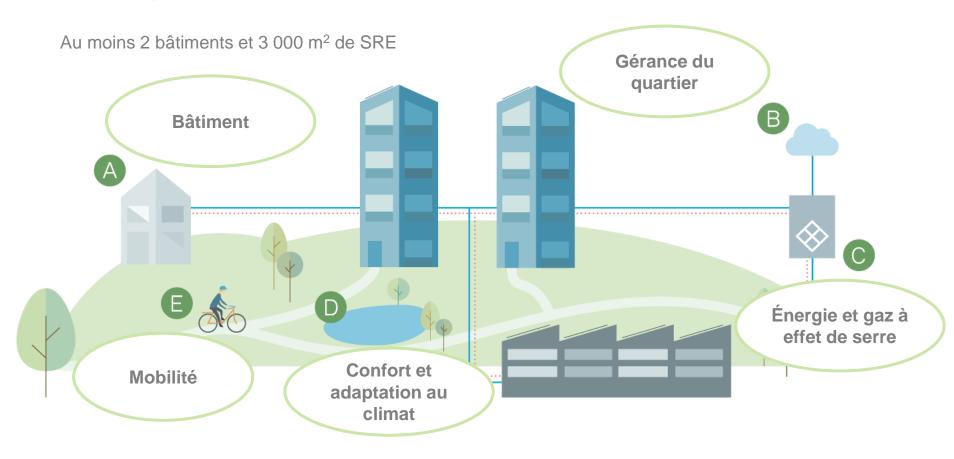
Les labels suisses du bâtiment Minergie et SNBS proposent désormais d'obtenir un certificat au niveau du quartier : Minergie-Quartier et SNBS-Quartier. Des critères liés à l'organisation opérationelle, la mobilité, la connectivité ou l'aménagement des espaces extérieurs sont prépondérants.





Mesures d'accompagnement

MINERGIE®



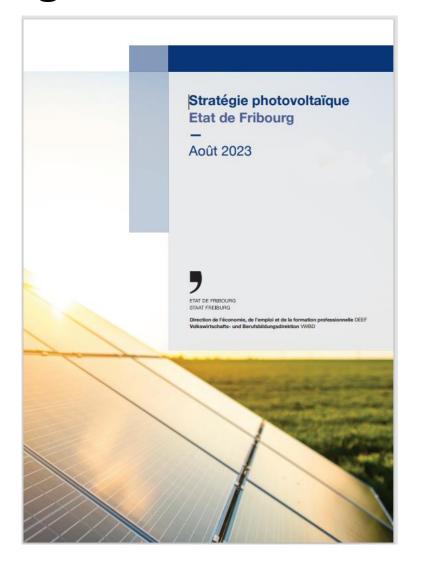


Développement des énergies renouvelables

> NOUVEAUTÉ:

Fribourg s'est doté d'une stratégie solaire photovoltaïque (adoptée en août 2023 par le Conseil d'Etat)

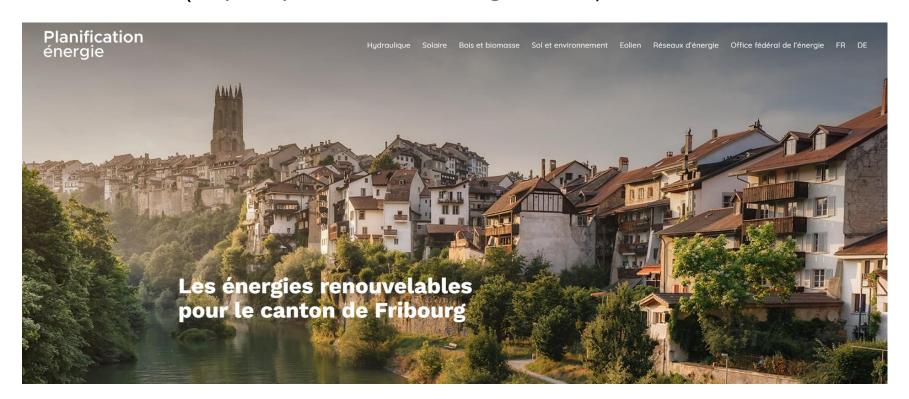






Développement des énergies renouvelables

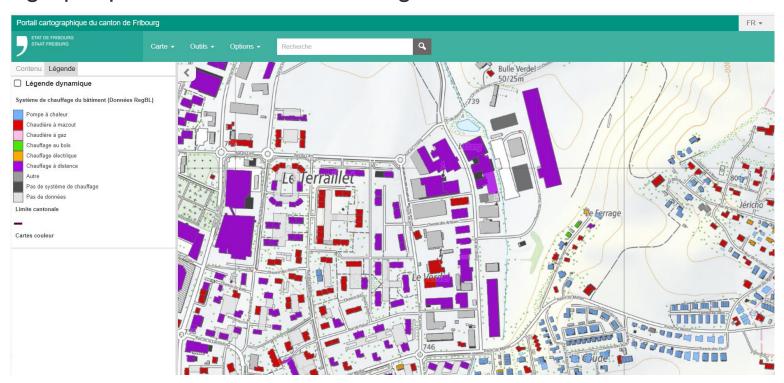
➤ Site spécifique sur les énergies renouvelables dans le canton (https://planification-energie-fr.ch/)





Portail cartographique: Données «énergie» du RegBL

Données énergétiques du RegBL sur <u>thème "Energie"</u> du portail cartographique du canton de Fribourg





Information – Formation - Sensibilisation

Mandat «Formation continue» et son agenda







www.agenda-energie-so.ch







Information – Formation - Sensibilisation

Conférences «Rénover son bâtiment»

- Séances d'information publiques et gratuites sur le thème de la rénovation
- ➢ le programme Energie-FR propose aux communes d'animer des conférences pour les citoyennes et citoyens sur la rénovation des bâtiments.
- Contacter <u>Energie-FR</u> pour les détails et éventuellement fixer une date





Information – Formation - Sensibilisation

Conférences «photovoltaïque»

- Séances d'information publiques et gratuites sur le thème du photovoltaïque
- le programme <u>Energie-FR</u> propose aux communes d'animer des conférences pour les citoyennes et citoyens sur le solaire photovoltaïque.
- Contacter <u>Energie-FR</u> pour les détails et éventuellement fixer une date





Merci pour votre attention

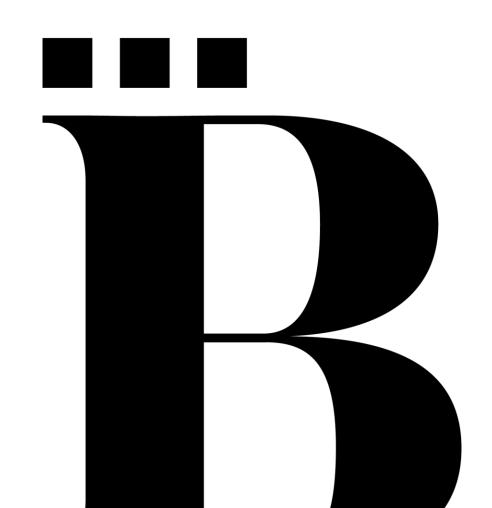


IMMOBILIER DURABLE: TRAVAUX D'HERCULE?

Forum du logement – 6 octobre 2023

Philippe Berset, Av., Chef du Service de la Bourgeoisie

Bourgeoisie
Ville de Fribourg





CONTEXTE





Volonté Ambition projet

Développer comme maître d'ouvrage "public-privé" des logements durables dans le périmètre de la Ville de Fribourg afin de répondre aux enjeux démographiques et de société...





Key messages

- La course à la qualité et durabilité devient une règle d'or avec laquelle il faut composer, mais qu'il s'agit d'apprivoiser pour éviter une surenchère de rattrapage
- Le succès d'un projet durable, c'est toujours plus d'énergie au service de la planification, mais pas à n'importe quel prix





FONCIER, DURABILITÉ ET PLANIFICATION





Foncier, durabilité et planification

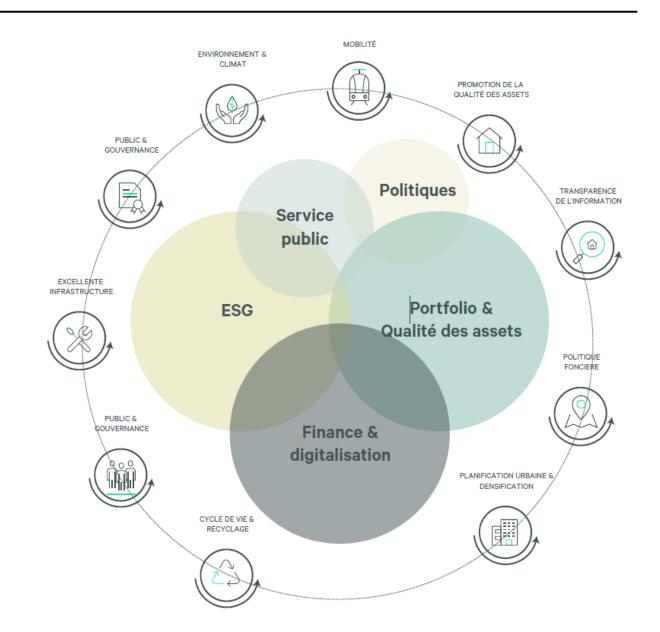
- Disponibilité juridique (maîtrise du foncier ; acquisitions)
- Mapping et développement de données
- Stratégies sectorielles (arbitrages)
- Etudes en cours (parties prenantes)





Foncier, durabilité et planification

- Vision globale avec mise en place d'indicateurs de performance et de durabilité par thématique
- Stratégie de gestion et valorisation
- Priorisation et planification de mesures/projets à différentes échelles temporelles (20 ans)
- Outils d'aide à la décision (par ex. modèles de DDP selon les usages)
- Diversification des systèmes de développement selon les finances
- Monitoring





Foncier, durabilité et planification

- Identification parcelle (intégration de critères viabilisation et thématiques centrales)
- Etudes préliminaires (technique et économique)
- Identification des enjeux
- Organisation processus planification
- Intégration ensemble parties prenantes et recherche « meilleure » solution





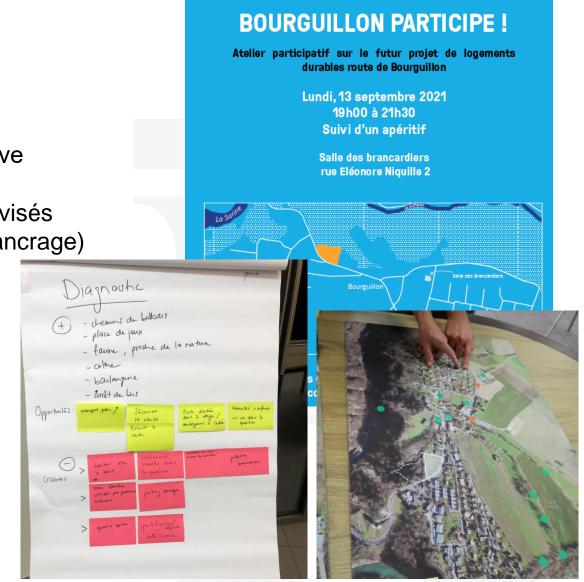
DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET CONCOURS





Participation

- Différents degrés d'activation de démocratie participative (soirée d'information → co-construction)
- Evaluation du degré le plus proportionné aux objectifs visés
- Démarche facultative, mais aucune obligation légale (ancrage)
- Focus éléments-clés
- ✓ Synthèse envoyée
- ✓ Restitution concours
- ✓ Intégration dans le cahier des charges
- Représentation collège experts/jury
- Lien avec association quartier



Restitution

Propositions pour les espaces extérieurs Vorschläge für die Aussenräume

Travailler l'intégration du futur bâtiment au tissu bâti villageois (densité, hauteur, vues, matérialité) Das zukünftige Gebäude in die dörfliche Bausubstanz integrieren (Dichte, Höhe, Perspektiven, Materialien)







Insérer les futurs espaces extérieurs dans le réseau de chemins pédestres et développer de nouveaux chemins (accès à la forêt, cheminements sécurisés pour les enfants à distance de la route)

Zukünftige Aussenräume in das Fusswegnetz integrieren und neue Wege schaffen (Zugang zum Wald, sichere Wege für Kinder mit Abstand zur Strasse)

Favoriser la multimodalité à proximité de l'arrêt de bus (stationnements vélo, station de car-sharing, station publibike)

Förderung der Multimodalität in der Nähe der Bushaltestelle (Fahrradabstellplätze, Car-Sharing, Publibike-Station)

Travailler l'intégration paysagère du futur bâtiment

(intégrer vergers, prairies, essences locales, biodiversité) Das zukünftige Gebäude in die Landschaft integrieren (Obstgärten, Wiesen, lokale Baumarten, Biodiversität)

Propositions pour les rez-de-chaussée Vorschläge für die Erdgeschosse

Créer des commerces de proximité, notamment alimentaires (produits durables / locaux, éventuellement en libre-service ou sous forme de petit marché) Quartierladen einrichten (nachhaltige/lokale Produkte, ev. Selbstbedienung oder Marktstand)

Créer des locaux d'activité (services petite-enfance, services de santé et bien-être, petite restauration) Gewerberäumen schaffen (Kinderbetreuung, Gesundheit & Wohlbefinden, kleines Restaurant)

Créer des espaces de partage et de rencontre (bibliothèque d'objets pour le jardinage et le bricolage, co-working, local communautaire polyvalent) Räume zum Teilen und für Begegnungen schaffen (Bibliothek mit Gegenständen für Gartenarbeit und Heimwerken, Co-Working, multifunktionaler

Gemeinschaftsraum)

Propositions transversales Übergeordnete Vorschläge





Créer des espaces de rencontre et des espaces favorisant les échanges intergénérationnels Begegnungsräume schaffen, die den Austausch zwischen den Generationen fördern









Concours

- Différents degrés d'activation de recherche de la solution
- Etudes préalables (besoins surfaces à usage public / commerces de proximité)
- SIA 142 concours 2 degrés procédure ouverte (adjudication ensemble des phases 31 à 53)
- Critères d'appréciation
- ✓ Concept urbanistique
- ✓ Concept architectural (variétés de typologies, flexibilité, etc.)
- Concept espaces extérieurs
- Concept structurel
- Concept développement durable (société, économie et environnement)





Concours

- Concept programme logement : lignes directrices
- ✓ Répartition en % taille souhaitée
- Conception 4 générations (pièce « joker »)
- Expert certification SNBS bâtiment
- ✓ Pré-check (anticipation des exigences de certification) = sécurité de planification dans toutes les phases

1	Thèmes		Critères		Indicateurs		Appréciation de l'état du projet	
	Planification et groupes cibles	103	Diversité	103.1	Densité d'occupation		Le projet affirme répondre aux exigences du programme. Les circulations publiques comme privées étant limitées, les surfaces par personne sont optimisées. Le rapport entre les surfaces de plancher et le nombre de personnes est estimé à 63,7m²/personne selon l'outil de calcul SNBS: Il faudra porter une attention au résultat du calcul exact (SRE/personne).	
				103.2	Offre en infrastructures dans le quartier		Un petit espace public en lien avec les locaux de verte et de partage d'objets prend place judiciausement à l'entrée du quartier le long de la route, avec suffisiament de dégagement, pour imaginer des activités se proingeant sur l'extérieur. Des affectations complémentaires intéressantes sont proposées, comme l'intégration d'un bistrot avec une terrasse. Un cheminement public longeant le quartier au suid est proposé avec un ensemble de fonctions (stock pour les activités du quartier, parking vélos, déchets, équipements de jeux, etc.) et se prolonge de façon intéressante jusqu'à l'extrémité nord ouest de la parcielle. Le degré de privacité de ces sepaces et équipements devont être clarifiés.	
				103.3	Construction sans obstacles		L'ensemble des circulations et les espaces intérieurs semblent globalement répondre aux exigences de la norme SIA 500, sauf certaines selles de bairs du projet dont les entrées et armoires accolées poscent problème en l'état. les chemins principaux seront revêtus d'asphalte, favorisant la mobilité des PMR. Le cheminement proposé depuis le parking en bas du quarier permettant de rejoindre les appartements est un peu long, faisant tout le tour du projet. Un accès à l'ascenceur pourrait être favorable. Une longue pente permet de prolonger le nouveau chemin jusqu'à la route en avai au nord ouest de la parcelle, sans obstacles. La pente risque toutefois d'être élevée pour une utilisation aisée par les PMR. Aucune mesure complémentaire aux exigences de base n'a été explicitée.	
	Utilisation et aménagement des espaces	104	Espaces semi- publics	104.1	Offre en espaces intérieurs semi- publics		Une sale polyvalente à disposition des habitants est proposée à l'opposé des surfaces publique, ce qui affirme son caractère semi-public. Les espaces communs sont aménagés pour favoriser la flexibilité d'usage répondant aux besoins variés. Des types d'activités sont suggiérés. Les locaux véosi intérieurs sont idéalement situés aux RDC de chaque bâtiment, proche des circulations verticales. Les buanderies en biture ne sembient pas être facile d'accès pour l'ensemble des habitants. Il serait intéressant d'étudier une option avec des secaliers extérieurs se prionogeant en sous-sei pour accèder aux différents espaces de manière continue et libérant ainsi les deux espaces prévues initialement aux RDC pour une autre utilisation.	
				104.2	Offre en espaces extérieurs semi- publics		Les coursives de distribution sont toutes orientées vers la place centrale et participe à son animation. Elles sont décrites comme des lieux de vie appronables et renforcent le sentiment d'appartenance. Le place publique centrale jou en tôle important pour le proiet. Elle est aménadé et équipée pour stimuler la dynamique	

				m ²	m ²	AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE
		Remarques préalables :	hauteur d	l'étage min.	250 cm	n pour les appartements.
	SU	Appartements de grande	taille		60%	de la SU des logements
	1.1	Appartements 5.5 poes		115-125		Configuration seion ch. 27
	1.2	Appartements 4.5 poes		90-100		Configuration selon ch. 27
	SU	Appartements de taille mo	yenne	enne		de la SU des logements
	1.3	Appartements 3.5 poes		70-80		Configuration selon ch. 27
	1.4	Appartements 2.5 poes		55-60		Configuration selon ch. 27
\neg	SU	Appartements de petite ta	ille		10%	de la SU des logements
	1.5	Appartements 1.5 poes		30-35		Configuration selon ch. 27, pièce « joker
	SU	Caves / services				
lu I,	1.6	Caves		6		1 cave par appartement. Peuvent se situer dans l'abri PC obligatoire et/ou dans l'abri PC communal
ès	1.7	Abri PC obligatoire	1	80	80	Prévu pour env. 70 places. Le nombre de place se calcule au 2/3 du nbre total des pléces des appartements. A concevoir selon ITAP 1984, haut. mln. 2.5 m.
	1.8	Local conciergerie / nett.		15		A répartir selon le projet, mais au min. 1 local par bâtiment
9	1.9	Local poussettes / rgmt		15		A répartir selon le projet, mais au min. 1 local par bâtiment

surf. total remarques

Logements

Nomenclature



"PRIX" DE LA DURABILITÉ





Renchérissement

- Phase de planification : renchérissement CFC 1 (pouvant aller en général jusqu'à 10, voire 15%, des coûts du projet)
- ✓ AMO démarche participative : env. 0,2%
- ✓ Concours : env. 2,5%
- ✓ Accompagnement BAMO général et spécialiste développement durable : 0.3%
- ✓ Etude Office fédéral du logement : rapport avec l'aménagement du territoire
- Phase de réalisation : renchérissement coûts habituels CFC 2 (estimation min. de 4 à 6% pour une certification Minergie P-Eco + SNBS)
- Phase exploitation : facteurs coûts inconnus (formation spécifique maintenance, durée de vie des technologies, mise à jour des systèmes, etc.)



Risque financier accru avant l'octroi d'un permis de construire! Marge à la mise en service a diminué depuis 10 ans (env. 30% à max. 10%)



"In-stabilité"

Paramètres d'ordre financier et économique

- Hausse des coûts de la construction (inflation : + 4% entre avril 2022 et avril 2023)
- Hausse des taux hypothécaires (doublement en 10 ans)
- ✓ Hausse des coûts annuels de financement de plus de 70%
- Stabilisation attendue des coûts de refinancement
- Perspective de croissance des loyers (a minima consolidation)
- Interventions politiques (demande de blocage des loyers selon taux directeur / initiative et référendum)
- Nouveau calcul de rendement abusif (jurisprudence du TF)
- · Loyers existants sont plus bas que la moyenne des loyers du marché



"In-stabilité"

Autres paramètres

- Limitation nouvelles zones à bâtir (contexte LAT et redimensionnement/densification)
- Difficultés administratives malgré amélioration processus / ralentissement activités de planification
- Droit d'opposition : entre démocratie et «abus»
- Fléchissement de l'offre en logements locatifs
- Contexte de démographie croissante
- Taux de vacance a diminué (1,31% en 2022 en CH; 0,5% dans les centres): quid équilibre/pénurie ?
- Rotation basse malgré pression nouveaux logements / logements pas adaptés aux besoins
- Réflexion politique amorcée : adaptation système(s) législatif(s)
- Facilitation des procédures de construction
- Renforcement des mécanismes d'incitation (par ex. subventions)?
- Table ronde et révision (partielle ou totale) du droit du bail



CONSTATS ET PERSPECTIVES





Quand durabilité rime avec opportunité

- Durabilité comme reflet des enjeux et adéquation avec
- Exigences des usagers (locataires ou exploitants) ou acquéreurs
- ✓ Exigences par les prêteurs (banques, assurances, autres)
- ✓ Exigences par les autres parties prenantes (par ex. associations)
- Exigences par les autorités compétentes (planification)
- Démarche de qualité durable comme source
- Attractivité du projet / état locatif solide
- ✓ Maintien de la valeur dans la durée
- Adaptation face aux correctifs du marché

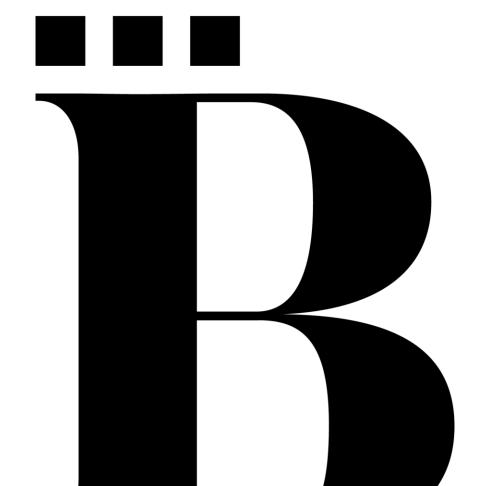


...mais aussi avec proportionnalité

- Plus de retour en arrière : mieux planifier et construire autrement (nouvelles étapes à inclure)
- Construire autant durable que possible, mais autant raisonnable que nécessaire
- √ Viser une exemplarité (labellisation) comme acteur d'un changement, mais sans en faire un dogme
- Modèle constructif équilibré à trouver (selon capacité, taille des systèmes et évolution des innovations)
- Accepter que le risque constitue une part inhérente à tout projet
- ✓ Limitation selon besoin ou potentiel de valorisation (diversification)
- ✓ S'enrichir et évoluer grâce aux retours d'expériences

MERCI DE VOTRE ATTENTION







ECO QUARTIER DE L'ANCIENNE PAPETERIE





LES SIX PRINCIPES DE LA CERTIFICATION

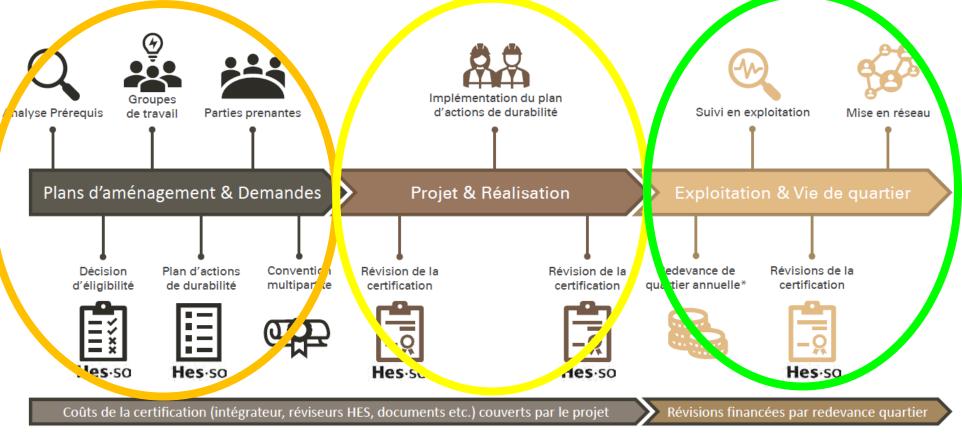
- 1. CLIMAT PRÉSERVÉ
- 2. BIODIVERSITÉ RÉGÉNÉRÉE
- 3. ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- 4. GOUVERNANCE PARTAGÉE
- 5. QUALITÉ DE VIE ATTRACTIVE
- 6. CULTURE VALORISÉE



Chaque principe se décline en 5 objectifs, la certification se joue donc sur 30 indicateurs



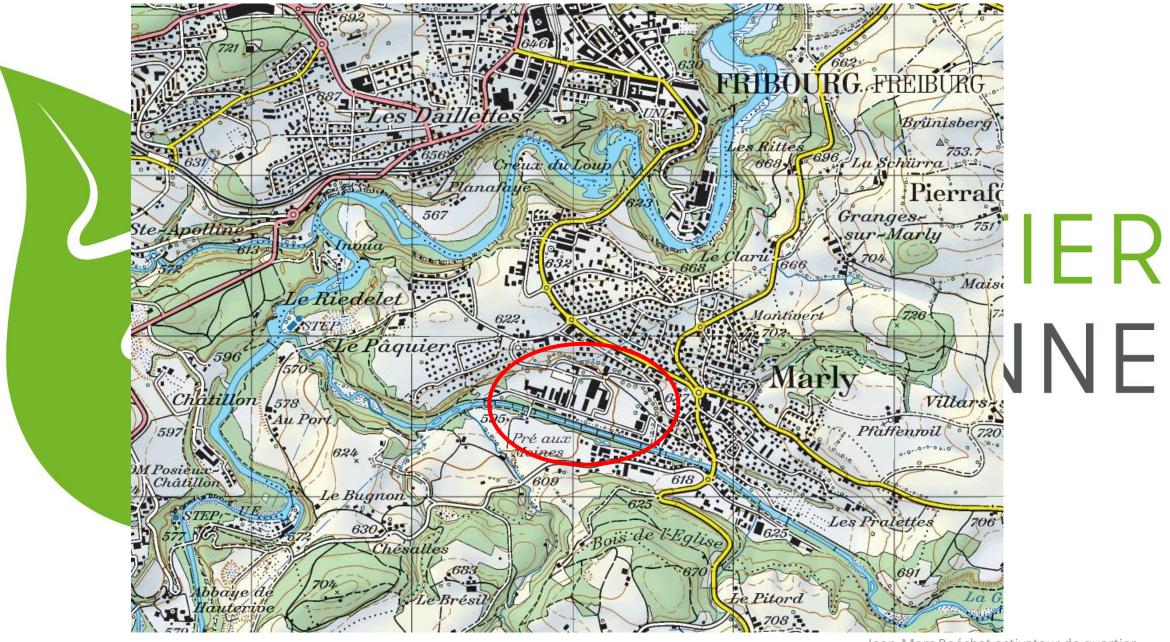
Un processus continu de certification de quartier

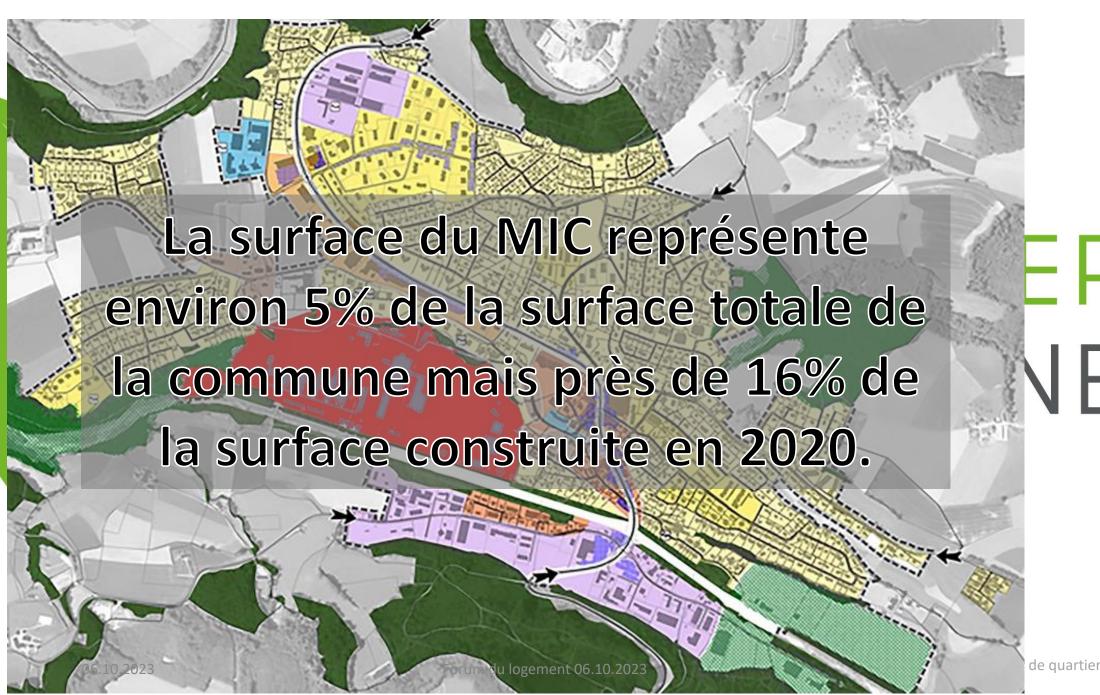


^{* 2,50} CHF/m2/an calculés sur la base de la surface de référence énergétique (SRE) – dont 1,70 CHF pour la trésorerie de quartier et 0,80 CHF pour l'Association

SEED

next generation living





	Chronologie		
	Date	Etape	
	2013	Faillite d'Ilford Imaging (200 emplois) 370'000 m ²	
	2014	Rachat du site	RTIER
	2015-2017	Elaboration du PAD (plan de quartier)	-NNF
	2016	Révision PAL partielle en cou en // révision complète	irs
	2019	Entrée en force du PAD	
	2021	Entrée des premiers habitant	ts
06.10	0.2023	Forum du logement 06.10.2023	Jean-Marc Boéchat activateur de quartier 8

Répercussions en termes d'habitants et d'infrastructures

- Population 2020: ~8500 habitants
- Projet total(2027): 2200 habitants et 1500 emplois
- A ce jour le quartier compte ~600 habitants et 600 emplois
- Augmentation d'environ 25% des habitants !!!
- Conséquences en termes d'écoles: ~ 200 élèves
- Eau potable: ~500 m3/jour
- Epuration: ~3000 eq/h

Répercussions en termes d'environnement

- MIC = cité interdite depuis 70 ans
- Augmentation de 25% de la population
- Gestion du trafic
- Solution durable??? = T = D | E





Avantage de la convention SEED pour la commune

- 1. Dans le contexte de la densification du bâti, une convention SEED assure une vision durable de la réalisation et de <u>l'exploitation</u> du quartier
- 2. Elle permet d'atteindre voir de dépasser les objectifs énergétiques des stratégies communale, cantonale et/ou fédérale
- 3. Elle assure un suivi des indicateurs sur le long terme
- 4. Elle permet de partiellement s'affranchir des changements politiques qui pourraient édulcorer les objectifs fixés

Rôle de l'activation de quartier

- Suivre les objectifs SEED définis au départ et les ajuster en cas
 - de besoin
- > Favoriser les contacts entre les habitants
- Participer à l'association de quartier
- > Coordonner les animations dans le quartier
- > Faire le lien avec SEED

ETE 2017



IER INE

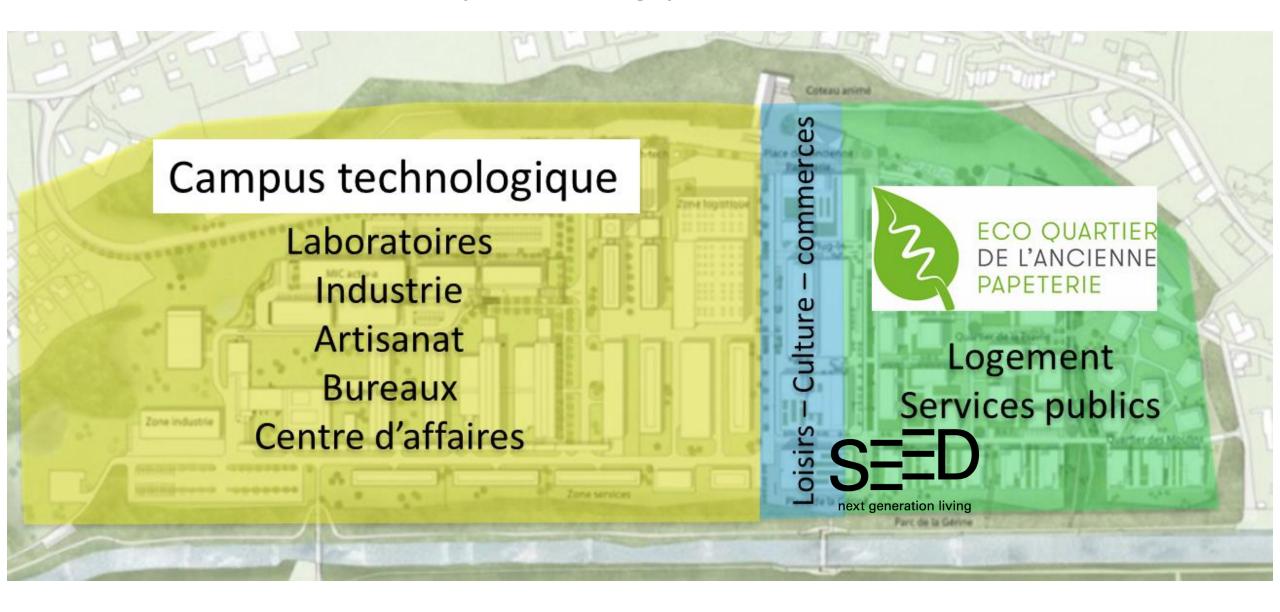
Août 2023



06.10.2023

Jean-Marc Boéchat activateur de quartier

Surface totale: 370'000 m² Campus technologique: 235'000 m² Habitat: 135'000 m²











Wohnforum vom 6. Oktober 2023 ASTA-Areal









Ziele der Bevölkerung und der Gemeinde

- Wohnen im Alter & Wohnen mit Dienstleistungen
- Stärkung des Dorfkerns von Tafers
- Raumbedarf der Gemeinde decken
- Raum für Begegnungen zwischen den Generationen schaffen



Studienauftrag SIA 143

- 4 Architekturbüros
- Teilnahmeentschädigung
- Nachhaltige und innovative Lösungen für die Überbauung des Areals
- Grundlage für die zukünftigen Bauprojekte und DBP
- Gewinner wird gekürt, jedoch ohne Nachfolgeaufträge

Beutreilungsgremium



Beurteilungsgremium

- Fachpreisgericht
 Pascale Bellorini, Architektin, Gabriela Mazza, Architektin, Simon
 Schöni, Landschaftsarchitekt, Denise Roth-Zeltner, Verkehrsplanerin
- Sachpreisgericht
 Urs Kolly, Geschäftsführer Pflegeheim Maggenberg, Markus Mauron,
 Yves Bürdel
- Expertin und Experte
 Judith Camenzind Barbieri, Expertin Wohnen im Alter, Hans-Ulrich
 Baumgartner, Amt für Kulturgüter

Aufgabe



Zielvorgaben

- Aufwertung des Dorfzentrums
- Integration in den bestehenden Dorfcharakter
- Aussenräume
- Verkehr und Mobilität
- Erfüllung Raumprogramm





Eingeladene Planungsteams















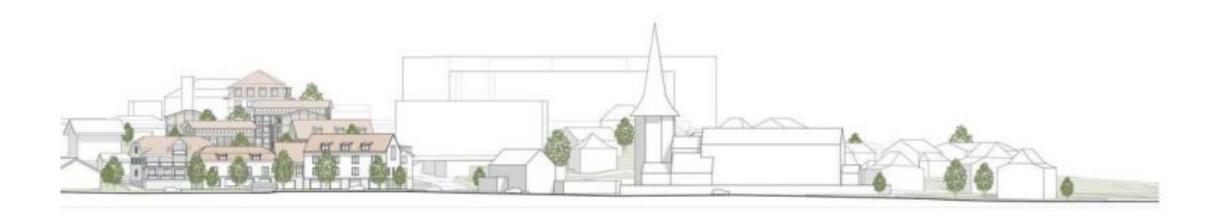


Wohnen beim Martinshof – Leben am Jakobsplatz





Wohnen beim Martinshof – Leben am Jakobsplatz





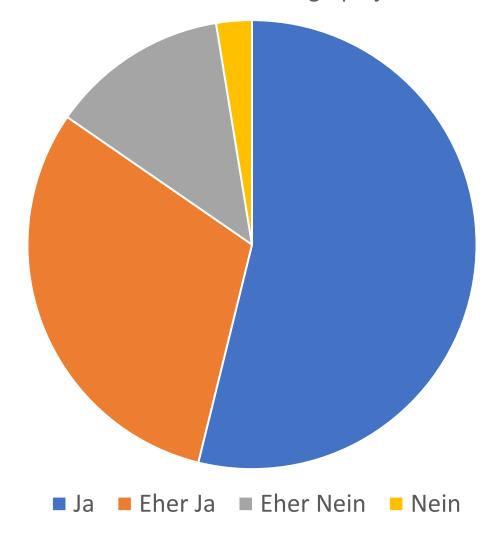
Würdigung

- Bindeglied in den dörflichen Kontext
- Überzeugende Dorferweiterung
- Erlebnisreiche Abfolge von Gassenräumen, Höfen und Plätzen
- Entstehung eines Hofes für ein lebhaftes Zusammenleben
- Nachhaltiger und schonungsvoller Umgang mit dem Terrain
- Hohe, aber verträgliche Dichte
- Stimmungsvolles Projekt



Umfrageergebnisse

Wurden die Ziele mit dem Siegerprojekt erfüllt?





Wer wird Investor der Alterswohnungen?





